

produits importés. En fait, même si les droits de douane sont en voie de réduction, de nombreux droits demeurent et la taxe fédérale de vente du fabricant de même que la taxe d'accise continuent à être payables à la frontière⁹.

Les agents des douanes ont bien voulu expliquer les changements intervenus aux voyageurs et les aider à présenter leur demande de façon à payer le moins de droits possible.

Dans certaines régions frontalières, on s'inquiète de plus en plus du nombre de voyages effectués aux États-Unis par les Canadiens qui vont y magasiner. Cela est particulièrement vrai à Thunder Bay et à Sault-Ste-Marie (Ontario) où les voyages entre ces deux villes et les villes américaines avoisinantes ont accusé une hausse marquée. Dans l'ensemble, les excursions d'une journée de Canadiens aux États-Unis ont augmenté de 21 p. 100 en 1988. Durant le premier semestre de 1989, 17 p. 100 de personnes de plus auraient traversé la frontière aux Mille Îles, et les villes de Watertown et de Buffalo à New York ont signalé un nombre grandement accru de clients canadiens. On rapporte la même chose sur les côtes est et ouest. On croit que cette tendance à faire ses achats aux États-Unis, associée à ce que l'on pourrait appeler de la contrebande¹⁰, a eu une incidence négative sur la vente de marchandises au détail et d'essence au Canada. Même si cette question ne semble pas être source de préoccupations accrues à Vancouver et à Windsor, où les excursions de l'autre côté de la frontière sont pratique courante depuis de nombreuses années, il y a eu augmentation des déplacements transfrontaliers et des déclarations aux postes de douane avoisinants.

Le nombre total de visiteurs canadiens qui ont traversé la frontière a augmenté en moyenne de 31 p. 100 aux 27 principaux points de passage entre le Canada et les États-Unis. En outre, les déclarations en douane ont augmenté, souvent dix fois plus que le nombre de passages. Par exemple, à Windsor, les passages n'ont augmenté que de 4 p. 100 alors que le chiffre équivalent pour les déclarations est de 126 p. 100 et, au pont des Mille Îles, les passages ont augmenté de 17 p. 100 par comparaison à 56 p. 100 pour les déclarations. Du fait également que les déplacements transfrontaliers se sont accrus et qu'un grand nombre de biens sont exemptés ou quasi exemptés de droits de douane, on a tendance à faire signe à plus d'automobilistes de passer la frontière sans qu'ils soient tenus de remplir toutes les formalités douanières, notamment ceux qui font leur épicerie à Sault-Ste-Marie, à Windsor et dans la région du Niagara.

Selon la *Kubas Associates* de Toronto, les Canadiens achèteront pour 2 milliards de dollars de biens de consommation aux États-Unis cette année, ce qui représente plus de 1 p. 100 des dépenses de détail totales au Canada.

⁹ Il est important de noter que les agents des douanes fédéraux ne sont pas autorisés à percevoir les taxes provinciales de vente sur les biens importés par des voyageurs. Les Canadiens qui achètent des biens à l'extérieur de leur province doivent signaler leurs achats et payer les taxes afférentes, qu'ils aient visité une autre province ou un autre pays.

¹⁰ Le bureau de douane des Mille Îles évalue à 47 p. 100 l'augmentation du nombre de Canadiens qui n'auraient pas déclaré ou auraient sous-évalué des marchandises, sans compter tous ceux qui vraisemblablement n'ont pas été pris en faute. «Festive free-trading», Kingston Whig-Standard, 9 décembre 1989.